

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 8 novembre 2019 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

---

1. APPROBATION PV COLLÈGE DES 25 SEPTEMBRE ET 11 OCTOBRE 2019

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège des 25 septembre et 11 octobre 2019.

2. MARCHÉ PUBLIC – ASSURANCES – PROLONGATION CONTRAT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de prolonger d'un an le contrat d'assurances avec Ethias et de solliciter le cahier des charges pour le nouveau marché pour mars 2020, auprès du service administratif de la zone.

3. MARCHÉ PUBLIC – SEPPT – PROLONGATION CONTRAT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de prolonger d'un an le contrat avec SPMT-Arista et de solliciter le cahier des charges pour le nouveau marché pour mars 2020, auprès du service administratif de la zone.

4. FOURNITURE BOUTEILLES D'EAU POUR VÉHICULES – PROPOSITION SUPERMARCHÉ

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'introduire une demande de carte de promesse auprès du groupe Colruyt, principalement pour l'achat de bouteilles d'eau ; De charger le Directeur Logistique de désigner un ou plusieurs agents qui seront détenteurs de cette carte ; De continuer à solliciter d'autres fournisseurs afin d'avoir plusieurs possibilités de commandes et de faire jouer la concurrence.

5. PERSONNEL ADMINISTRATIF – FIXATION DES ÉVALUATIONS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de fixer les évaluations des agents administratifs : positive pour trois agents ; très positive pour trois agents ; excellente pour un agent.

6. PERSONNEL ADMINISTRATIF – PROLONGATIONS DE CONTRAT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accorder un CDI à deux agents administratifs.

7. PERSONNEL ADMINISTRATIF – ANCIENNETÉ RECONNUE – MODALITÉS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de considérer que l'ancienneté reprise pour 3 agents administratifs est légale, étant donné que le statut pécuniaire limitant à 6 ans la reprise d'ancienneté n'était pas encore en vigueur au moment de la décision d'engagement de ces agents ; de maintenir l'ancienneté telle quelle, en rectifiant uniquement la période comptée en double pour un agent ; de récupérer le montant indument payé en étalant dans le temps pour que l'étalement soit le plus doux possible pour l'agent.

8. PERSONNEL ADMINISTRATIF – PLAN DE NOMINATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de ne pas envisager de nomination en 2020 et de réexaminer la question ultérieurement.

9. PERSONNEL ADMINISTRATIF – REMPLACEMENT INFORMATICIEN – INTÉRIM OU RECRUTEMENT TEMPORAIRE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de supprimer l'exigence de diplôme (bachelier) pour le recrutement d'un informaticien et de relancer une procédure de recrutement.

10. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – FIN DE CARRIÈRE POUR LES VOLONTAIRES – PROPOSITION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur la proposition de « fin de carrière pour les volontaires » et d'attendre l'avis du CCB avant de statuer définitivement.

11. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – DÉMISSION SECOURISTE-AMBULANCIER

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'acter la démission d'une secouriste-ambulancière volontaire au Poste de secours d'Yvoir, à la date du 30 novembre 2019.

12. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – DÉMISSION SAPEUR-POMPIER STAGIAIRE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'acter la démission d'un sapeur-pompier volontaire au Poste de secours de Ciney, à la date du 30 décembre 2019.

13. OPÉRATIONNEL – AMU – DÉPARTS AMBULANCE DANS 2 POSTES

Ce point est reporté, en attendant des chiffres précis.

---

14. COMMANDANT – RAPPORT TRIMESTRIEL - 3<sup>E</sup> TRIMESTRE 2019

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone prend connaissance du rapport trimestriel du Commandant et entend ses explications.

15. AGENDA COLLÈGE ET CCB

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de reporter le CCB du 20/11 au 04/12 à 14h à Vresse-sur-Semois, M. Arnaud Allard assurera la présidence.

16. PROJET ORDRE DU JOUR CONSEIL 22/11/2019

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver l'ordre du jour du Conseil de zone du 13 décembre 2019.

Par le collège,

La Secrétaire de zone,



Sandrine DUMONT

Le Président de la Zone,



Christophe BASTIN